

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

**DELEGATION DEPARTEMENTALE DES LANDES**  
Pôle Santé Publique et Environnementale

### Destinataires

- SYNDICAT MARSEILLON ET TURSAN  
MONSIEUR LE PRESIDENT - SYNDICAT MARSEILLON ET TURSAN  
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SYNDICAT MARSEILLON ET TURSAN

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

### Unité de Gestion : SYNDICAT MARSEILLON ET TURSAN

<b>Prélèvement</b>	<b>00111606</b>	<b>Commune</b>	<b>SORBETS</b>
<b>Unité de gestion</b>	0579 SYNDICAT MARSEILLON ET TURSAN	<b>Prélevé le :</b>	<b>mardi 23 juillet 2019 à 09h30</b>
<b>Installation</b>	UDI 000404 TURSAN	<b>par :</b>	DELPHINE DENIS
<b>Point de surveillance</b>	S 0000000549 BOURG	<b>Type visite :</b>	D1
<b>Localisation exacte</b>	CIMETIÈRE	<b>Motif :</b>	CS

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	rien à signaler			Valeur hors références
Odeur (qualitatif)	rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	rien à signaler			
Température de l'eau	27,6 °C		25	
pH	8,1 unité pH		de 6,5 à 9	
Bioxyde de chlore mg/L ClO <sub>2</sub>	0,13 mg/L			

Analyse effectuée par : Laboratoires des Pyrénées et des Landes 4001  
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00112114 Référence laboratoire : SE198379/13909

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>				
Coloration après filtration simple	<5 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélométrique	<0,5 NFU		2	
<b>MINERALISATION</b>				
Conductivité à 25°C	321 µS/cm		de 200 à 1100	
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>				
Ammonium d'origine naturelle	0,042 mg/L		0,5	
<b>SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION</b>				
Chlorite en mg/L	0,081 mg/L		0,2	

### CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00111606)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité. Une température de l'eau supérieure à la valeur de référence a été relevée lors du prélèvement.

Signé à Mont de Marsan le 29 juillet 2019  
Pour le Directeur, l'ingénieur d'études sanitaires



QUERO LOIC